

Département du Tarn
Commune de BOISSEZON



CONSEIL MUNICIPAL

Le vendredi 20 mars 2026 à 18h30

Salle du Conseil Municipal

Ordre du jour :

- L'élection du maire
- La détermination du nombre d'adjoints par le conseil municipal
- L'élection des adjoints
- Lecture et remise d'une copie de la charte de l'élu local (cf. article L.1111-12 du CGCT)
- L'approbation du dernier procès-verbal du conseil municipal établi avant le renouvellement général
- Les délégations d'attributions du conseil municipal au maire
- Les indemnités des élus
- La mise en place des commissions communales
- La mise en place des délégués dans les organismes extérieurs.
- Proposition de vote d'une motion pour réaffirmer la nécessité de maintenir la compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Energie au SDET.
- Questions diverses.

Affiché le 16 mars 2026